



MODULE QSE REGLEMENTATION REACH RISQUES CHIMIQUES

Mise à jour le 17/06/2026	Type de formation Formation courte
Durée de la formation 1 jour/ 7 heures, ajustable selon positionnement	Coût pour l'apprenant Nous consulter
Modalités et délai d'accès Nous consulter	Validation à l'issue Certificat de réalisation
Lieux de formation Pôle Formation UIMM, Charleville-Mézières (Ardennes) · Pôle Formation UIMM, Rosières-près-Troyes (Aube) · Pôle Formation UIMM, Reims (Marne) · Pôle Formation UIMM, Saint-Dizier (Haute-Marne)	

Modalités de délivrance des examens

CONTACT

fc@formation-industries-ca.fr

La formation en détail

Objectifs de la formation

Connaître et comprendre les exigences liées à REACH
Être en mesure de déterminer comment l'entreprise est impactée par REACH
Connaître le règlement CLP et ses conséquences au sein de l'entreprise
Avoir des éléments pratiques pour la mise en œuvre des 2 règlements

Public & prérequis

Tout public
BAC+2 technique ou posséder une expérience dans l'un des domaines Qualité, Sécurité, Environnement

Gestion du handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap
Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap

Programme

Règlement REACH : Objectifs Champ d'application Échéances Définitions : substance, mélange, article Chaîne de distribution : fabricant, importateur hors UE, utilisateur en aval, distributeur, etc... Obligations liées à l'enregistrement Obligations liées à l'autorisation Obligations liées à la restriction Cas particuliers des utilisateurs en aval Cas particuliers des fabricants d'articles Impacts potentiels du règlement Reach sur son entreprise Démarches à réaliser Le règlement CLP : Objectifs
Champs d'application Échéances Changements liés au règlement CLP : terminologie, critères de classification... Focus sur les pictogrammes, les étiquettes et les FDS Impacts du règlement CLP sur son entreprise Démarches à réaliser, impacts sur le classement ICPE, l'évaluation des risques chimiques...

Méthodes mobilisées

Pédagogie active
Échange d'expérience
Exercices pratiques

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée via les mises en situation et les exercices proposés

PÔLE FORMATION UIMM CHAMPAGNE-ARDENNE

Campus Ardennes (siège social AFPI) : 131-135 avenue Charles de Gaulle - 08000 Charleville-Mézières - Tél : 03.24.56.42.87
Campus Sup Ardenne : 8 rue Claude Chrétien - 08000 Charleville-Mézières - Tél : 03.24.56.62.66
Campus Aube : 12 rue de Québec - 10430 Rosières-Près-Troyes - Tél : 03.25.71.29.71
Campus Marne (siège social CFAI) : 3 rue Max Holste - 51100 Reims - Tél : 03.26.89.60.00
Campus Haute-Marne : 13 rue de la Tambourine - 52100 Saint-Dizier - Tél : 03.25.07.52.00